

**Cindy Morillas**

Doctorante en science politique

Sciences Po Bordeaux, Laboratoire Les Afriques dans le Monde (UMR 5115), ED SP2

[cindy.morillas@gmail.com](mailto:cindy.morillas@gmail.com)

**Le syndicalisme étudiant au Cameroun :  
contesté par les autorités universitaires mais incontournable lors des crises  
universitaires**

Les syndicats peuvent être définis comme « des associations volontaires, formées par plusieurs personnes pour la défense d'un ou plusieurs intérêts communs » (Andolfatto et Labbé 2011, 3). Cette communication interroge l'évolution des représentations et pratiques officielles concernant une sous-catégorie du syndicalisme corporatiste, le syndicalisme étudiant, ainsi que ce qu'elles nous apprennent sur la nature de l'État au Cameroun. Bien que des syndicats étudiants soient reconnus au sein de plusieurs universités africaines (Algérie, Burkina Faso, Congo Brazzaville, etc.), ce n'est pas le cas des cinq universités francophones du Cameroun. Pourtant, suite à l'avènement de la libéralisation économique et politique du début des années 1990, on aurait pu s'attendre à une reconnaissance progressive des droits des étudiants à se syndiquer comme cela a été le cas pour les droits des travailleurs.

Les données recueillies au Cameroun montrent au contraire que l'on a affaire sur le long terme à un processus de disqualification du syndicalisme étudiant par les responsables administratifs des universités francophones et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Minesup) tant au niveau de leurs représentations que de leurs pratiques. Ainsi, la fin des années 1960 voit naître une association étudiante avec un but syndical<sup>1</sup> mais créée et contrôlée par des membres du parti unique, l'Union Nationale Camerounaise. En 1982, sont créées par décret présidentiel les associations étudiantes de faculté qui font jusqu'aujourd'hui office de « courroie de transmission »<sup>2</sup> entre les étudiants et les autorités universitaires. Entre 2009 et 2012, différents responsables universitaires ont exprimé lors d'entretiens informatifs leur rejet de la possibilité même d'existence d'un syndicalisme étudiant. Ce que prouve l'histoire de l'Association pour la défense des droits des étudiants du Cameroun (Addec) créée en 2004 (Morillas 2009, 2010; Pommerolle 2007) mais qui, aux yeux des autorités, n'a pas lieu d'exister et dont les activités ne sont pas autorisées au sein des campus<sup>3</sup>. Ceci est d'autant plus paradoxal que l'université anglophone du pays accueille dès sa création en 1993 un syndicat étudiant, l'University of Buea Student Union (Ubsu). Bien qu'il soit reconnu, ce syndicat étudiant a été interdit de 1995 à 2005 et, depuis sa renaissance consécutive à un mouvement étudiant d'ampleur en 2005, est régulièrement contesté par les autorités universitaires locales (Fokwang 2009; Gam Nkwi, Konings, et Nyamnjoh 2012; Konings 2002, 2005, 2009).

Malgré l'avènement des libéralisations politique et économique, on a donc affaire à un processus historique de disqualification du syndicalisme étudiant de la part des autorités universitaires dont les modalités varient entre zones francophone et anglophone. Nous

---

<sup>1</sup> L'article 3-2 des statuts de la Fédération Nationale des Étudiants du Cameroun (Fenec) stipule que l'un de ses buts est de : « défendre les intérêts (...) syndicaux des étudiants du Cameroun ».

<sup>2</sup> Expression utilisée de façon récurrente par les leaders étudiants et les autorités universitaires pour décrire la place des AE au sein des universités.

<sup>3</sup> C'est pourquoi depuis 2005 son local est situé en face de l'université Yaoundé 1, « l'université-mère » créée en 1962, et non pas en son sein. Voir aussi l'annexe.

analyserons les dynamiques sociopolitiques et historiques qui ont contribué à ce processus. Comment se fait-il que ni les expériences africaines et internationales de syndicalismes étudiants, ni les deux principaux mouvements étudiants camerounais – celui du début des années 1990 et celui de 2005 –, ni l'existence de l'Ubsu, n'aient permis une reconnaissance officielle du syndicalisme étudiant côté francophone ? Comment l'Ubsu a-t-il été reconnu d'abord en 1993 puis depuis 2005 ? Comment les autorités universitaires contemporaines justifient-elles que la notion de syndicalisme étudiant soit, selon leur entendement, incongrue ? Ma communication y répondra par une approche sociohistorique appuyée sur l'analyse critique d'archives universitaires, de la presse officielle (*Cameroon Tribune*) et d'une vingtaine d'entretiens menés entre 2009 et 2012 avec des responsables du Minesup et des universités de Yaoundé 1 et 2, Buea, Douala, Dschang et Ngaoundéré.

Nous montrerons que malgré les dynamiques de disqualification du syndicalisme étudiant, des mobilisations étudiantes ont pu émerger, avec lesquelles les autorités universitaires ont de fait dû négocier lors des crises universitaires de plus ou moins grande ampleur. Enfin, si l'institution universitaire n'est pas représentative de la société dans son ensemble, elle est le lieu de potentiels renouvellements critiques et d'émergence de dynamiques rendant propice l'identification des possibilités de jeux avec un système politique de type autoritaire et de l'évolution de ces jeux dans le temps. À ce titre, l'évolution des relations entre autorités universitaires et syndicalistes étudiants est une focale intéressante qui nous permettra de nous positionner et d'interroger la diversité des concepts utilisés pour désigner l'État au Cameroun : recherche hégémonique (Bayart 1984), État sous-développé (Médard 1977), État hybride (Agondjo-Okawe 1985), régime postautoritaire (Pommerolle 2008), postcolonial (Mbembe 1995 et 2000) ou encore autoritarisme électoral (Jua 2012; Schedler 2006).

### **Bibliographie**

- Agondjo-Okawe, Pierre-Louis. 1985. « L'État africain: un État hybride, néo-colonial ». *L'État moderne, horizon 2000 : aspects internes et externes*, p. 23-45.
- Andolfatto, Dominique, et Dominique Labbé. 2011. *Sociologie des syndicats*. Paris: La Découverte.
- Bayart, Jean-François. 1984. *L'État au Cameroun*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Fokwang, Jude. 2009. « Student Activism, Violence and the Politics of Higher Education in Cameroon: A Case Study of the University of Buea (1993-2003) ». In *Youth and Higher Education in Africa: The Cases of Cameroon, South Africa, Eritrea, and Zimbabwe*, African Books Collective, 9-33..
- Gam Nkwi, Walter, Piet Konings, et Francis B. Nyamnjoh. 2012. *University Crisis and Student Protests in Africa. The 2005 -2006 University Students' Strike in Cameroon*. Oxford: African Books Collective Limited.
- Jua, Nantang. 2012. « Examining the architecture of electoral authoritarianism in Cameroon ». In *Fractures and Reconnections: Civic Action and the Redefinition of African Political and Economic Spaces. Studies in Honor of Piet J. J. Konings*, éd. J. Abbink. Leiden: African Studies Center, 179-216.
- Konings, Piet. 2002. « University Students' Revolt, Ethnic Militia, and Violence during Political Liberalization in Cameroon ». *African Studies Review* 45(2): 179-204.
- . 2005. « Anglophone university students and Anglophone nationalist struggles in Cameroon ». In *ABBINK, Jon, Van KESSEL, Ineke, Vanguard or Vandals. Youth, Politics and Conflict in Africa*, Leiden & Boston: Brill, 161-188.
- . 2009. « University Crisis and Student Strikes in Africa : The Case of the University of Buea (Cameroon) ». *Journal of Higher Education in Africa* 7(1-2): 213-235.
- Mbembe, Joseph-Achille. 2000. *De la postcolonie: essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris: Karthala.
- Mbembe, Joseph-Achille (1957- ). 1995. « Notes provisoires sur la postcolonie ». *Politique africaine* (60): 76-109.
- Médard, Jean-François. 1977. « L'État sous-développé au Cameroun ». In *L'année africaine*, Paris: Pédone, 35-84.
- Morillas, Cindy. 2009. « L'Addec, Association pour la Défense des Droits des Étudiants du Cameroun, et le renforcement du pouvoir d'action des étudiants. Analyse critique du concept d'empowerment et du potentiel de changements sociaux porté par l'Addec ». Mémoire M2 professionnel, sous la dir. de Laurent Vidal et Lahsen Abdelmalki. Université Lyon 2.

- . 2010. « Analyse du rapport au politique de l'institution universitaire camerounaise et du passage au politique de l'ADDEC (Association pour la Défense des Droits des Étudiants du Cameroun) ». Mémoire M2 recherche, sous la dir. de Vincent Foucher. Sciences Po Bordeaux.
- Pommerolle, Marie-Emmanuelle. 2007. « Routines autoritaires et innovations militantes. Le cas d'un mouvement étudiant au Cameroun ». *Politique africaine* 108: 155-172.
- . 2008. « La démobilisation collective au Cameroun : entre régime postautoritaire et militantisme extraverti ». *Critique internationale* 40/3: 73-94.
- Schedler, Andreas Paul, éd. 2006. *Electoral authoritarianism: the dynamics of unfree competition*. Boulder (Colo.), Etats-Unis: L. Rienner.